

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Restructuration du centre ville et du Casino de Campione d'Italia

La Municipalité de la commune de Campione d'Italia (Province de Côme, Italie), située sur le lac de Lugano, organise un concours international pour la restructuration de son centre ville.

Type du concours

Ce concours est un concours international, ouvert aux architectes ou groupes d'architectes ayant le droit d'exercer dans leur pays et rattachés des pays de la CEE ainsi que des pays suivants: Albanie, Andorre, Autriche, Bulgarie, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Hongrie, Liechtenstein, Norvège, Pologne, Portugal, Principauté de Monaco, RDA, Roumanie, S. Marino, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, URSS, Yougoslavie.

Le concours comporte deux phases: le projet demandé pour la première est du niveau «esquisse», pour la seconde, du niveau «avant-projet».

Objet

Le concours a pour objet l'aménagement de la zone centrale de Campione d'Italia, sur un site d'environ 27 000 m² qui comprend:

1. la zone du parking communal située entre le Corso Fratelli Fusina et la place Milano;
2. la place Milano;
3. la place Maestri Campionesi;
4. la zone et l'édifice de la Villa Mimosa, au nord du Casino;
5. la zone et l'édifice du Casino municipal;
6. la zone et l'édifice de l'ancienne école maternelle;
7. l'édifice communal qui sert actuellement de commissariat, et ses abords;
8. l'Hôtel de Ville;
9. la pinacothèque.

Programme

Le programme du concours comporte les éléments suivants:

- Casino: la réalisation d'un nouveau Casino qui répondra aux exigences d'usage dans un avenir proche.
- Activités culturelles et récréatives: la création d'une salle polyvalente qui puisse tout d'abord répondre à la fonction de salle des fêtes du nouveau Casino municipal, et en même temps se prêter à l'organisation d'autres manifestations liées à la vie communale. A cette salle, d'une capacité de 900 places, pourront s'ajouter des espaces secondaires destinés aux activités culturelles.
- Parcs à voitures de 900 places.
- Circulation routière et aménagement urbain: le système général de circulation routière dans la zone et la définition des espaces libres au moyen d'aménagements urbains adéquats, garantissant sur le site du concours, en plus des parcs à voitures précités, des emplacements pour environ 300 véhicules.

Les langues officielles du concours sont l'italien et l'anglais. En cas de contestation, le texte en langue italienne fera foi.

Le règlement du concours est conforme à la «Recommandation révisée concernant les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme», élaborée conjointement par l'UIA et l'Unesco et approuvée par la Conférence générale de cette dernière en 1978. Le concours est patronné par l'Union internationale des architectes.

Composition du jury

Le jury international est composé de MM. Sergio Costioli, ingénieur, maire de Campione d'Italia (Italie); Guido Boni, architecte, délégué à l'urbanisme et aux travaux publics de la commune de Campione (Italie); Moïses Shuster A. (Mexique), président honoraire de l'Association internationale des congrès et conventions (ICCA); Giovanni Avon, architecte désigné par le Consiglio nazionale degli architetti (Italie); Alfred Roth, architecte (Suisse); Werner Seligmann, architecte (USA); Georges Candilis, architecte (France), représentant l'Union internationale des architectes. Membres suppléants: MM. Geoffrey Darke, architecte (Royaume-Uni); Francesco Tentori, architecte (Italie); Ionel Schein (France).

Planche des prix

A l'issue de la première phase du concours, le jury retiendra 7 projets et les présentera avec ses recommandations à la Municipalité de Campione qui en retiendra 3. Les auteurs de ces 3 projets seront admis à participer à la seconde phase.

Lors du jugement de la première phase, le jury disposera d'une somme globale de 60 000 francs suisses qu'il répartira entre les auteurs des 4 projets non admis à participer à la seconde phase du concours.

Chaque concurrent admis à la seconde phase du concours recevra une indemnité forfaitaire de 30 000 francs suisses.

Le jury se réunira à nouveau pour examiner les avant-projets demandés aux concurrents de la seconde phase. A l'issue de cette réunion, le jury désignera le lauréat qui se verra confier la réalisation de l'opération.

Calendrier

1^{re} phase:

- 4 novembre 1983: date limite d'inscription;
- 5-11 novembre 1983: envoi des dossiers aux concurrents;
- 16 décembre 1983: date limite de réception des questions des concurrents aux organisateurs;
- 6 janvier 1983: réponse à toutes les questions des concurrents sous forme de lettre circulaire par les organisateurs;
- 6 avril 1984: date limite de réception des projets;
- 7-11 mai 1984: réunions du jury.

2^e phase:

- 22 juin 1984: date limite de retrait des dossiers pour la seconde phase;
- 5 octobre 1984: date limite de remise des projets;
- 4-7 décembre 1984: réunion finale du jury;
- 7 décembre 1984: publication des résultats;
- 15 décembre 1984: remise officielle des prix;
- 15 décembre 1984-11 janvier 1985: exposition publique des projets;
- 14 janvier-7 février 1985: retrait des projets (excepté les projets participant à la seconde phase).

Inscription

Les droits d'inscription sont fixés à 300 francs suisses (ou l'équivalent en devises étrangères). Ils devront être versés à: Rubrica concorso Campione, c/o Credit suisse-Chiasso, compte n° 89082.51/1.

Le dossier de la première phase du concours sera adressé aux concurrents qui se seront acquittés de leurs droits d'inscription et auront adressé aux organisateurs une fiche d'inscription mentionnant:

- le nom du concurrent ou du responsable de l'équipe;
- l'adresse, le numéro de téléphone du concurrent et ses titres professionnels.

Ces informations devront parvenir, impérativement, aux organisateurs avant le 4 novembre 1983, à l'adresse suivante: Concours Campione 2000, c/o UCAL SA, via Brentani 9, 6900 Lugano.

Industrie et technique

Le plus grand navire de croisières de luxe du monde

Carnival Cruise Lines, Miami (USA) a passé commande à Aalborg Værft A/S, Aalborg (Danemark) d'un navire de croisières de grand luxe de 45 000 tjb, qui sera le plus grand à ce jour. Prévu pour la livraison à mi-1985, ce navire comprendra 725 cabines et pourra prendre à bord 1800 passagers ainsi que l'équipage de 600 personnes.

Ce navire flottant sera équipé de 2 moteurs diesel Sulzer à marche lente 7RLB66 développant une puissance unitaire de 11 200 kW (15 225 ch) à 140 tr/min, directement accouplés aux hélices marines à pales orientables. Ces moteurs seront construits à Winterton et confieront au navire une vitesse de service de 22 nœuds. Un engrenage multiplicateur commandé à l'extrémité avant du vilebrequin permet de

satisfaire à la forte demande de puissance des machines auxiliaires à partir du moteur principal brûlant du combustible de qualité inférieure, et ce avec un rendement pourtant élevé. Parmi d'autres équipements dignes d'intérêt, relevons les régulateurs électroniques corrigent toutes les légères déviations de la vitesse de l'arbre qui pourraient se répercuter sur la fréquence du système électrique du navire et par conséquent sur le fonctionnement des nombreux appareils et instruments électroniques à bord. Des moteurs Sulzer à marche lente avaient également été choisis pour le navire de croisières «Tropicale» construit au chantier d'Aalborg pour le compte du même armateur au début de l'année courante. Durant les 9 mois d'exploitation de ce navire dans la mer des Antilles et le golfe du Mexique, aucune journée de voyage n'a dû être sacrifiée à des arrêts non prévus.



«Tropicale» (30 000 tjb) des Carnival Cruise Lines, équipé de 2 moteurs diesel Sulzer à croise, à marche lente, développant une puissance totale de 19 560 kW (26 600 ch).

Congrès

Recherche et développement en énergie solaire en Suisse

Lausanne, 17-18 octobre 1983

Le programme du 4^e Symposium national sur l'état de la recherche et du développement de l'énergie solaire en Suisse sera le suivant:

Lundi 17 octobre

10 h.: Introduction.

Session 1. Météo - Photovoltaïque.

Session de posters.

14 h. 15: Session 2. Systèmes actifs - Stockage.

18 h.: Apéritif. Visite de l'exposition des projets primés du concours d'architecture pour les logements solaires à Ecublens.

Mardi 18 octobre

Session 3. Systèmes passifs.

Session 4. Logiciel.

Table ronde.

15 h. 40: Conclusions.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du professeur André Faist, Groupe de recherche en énergie solaire EPFL, bâtiment LESO, 1015 Lausanne. Des informations complémentaires peuvent être obtenues à la même adresse ou au Service de presse et d'information EPFL, tél. 021/47 22 22.

5^e Colloque national sur le Patrimoine industriel

Alès (Gard), 19-21 octobre 1983

Ce colloque est organisé par le CILAC (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel).

Le programme comprend une partie scientifique (19-20 octobre) organisée autour de 6 thèmes: Patrimoine industriel et culture dans l'entreprise — L'hydraulique — La soie — Forges et métallurgie — La houille — Le patrimoine ferroviaire. Parallèlement, sont prévues des activités sur le terrain: patrimoine ferroviaire, visite du quartier de la mine témoin, visite d'une entreprise sidérurgique (le 21 octobre).

Les personnes qui, en Suisse, peuvent justifier de recherches ou d'activités liées à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine industriel sont cordialement invitées à participer à ce colloque.

Frais d'inscription: 500 ffr., y compris 2 nuitées à Alès, les repas des 19, 20 et 21 octobre et les frais d'excursion.

Programme et inscriptions au secrétariat de l'API¹, Palais de l'Athénée, rue de l'Athénée 2, 1205 Genève.

¹ Association pour le patrimoine industriel.

Rencontres solaires suisses

Sierre, 28-29 octobre 1983

Le programme des prochaines Rencontres solaires, sous le thème «Hydro-Rhône: 10 centrales au fil de l'eau», sera le suivant:

Vendredi 28 octobre

9 h. 30: Bienvenue.
10 h.: I. Les équipements des aménagements hydro-électriques.
11 h.: Discussion.
14 h.: II. Les travaux de construction.
15 h. 30: Discussion.
16 h. 15: III. Les impacts sur l'environnement.
17 h. 45: Discussion.
19 h.: Repas en commun et discussion; débat selon thème choisi.

Samedi 29 octobre

Journée publique.
9 h.: Bienvenue.
9 h. 05: Hydro-Rhône, un maillon important de la politique énergétique valaisanne.
9 h. 15: I. Le Rhône au service des Valaisans.
10 h. 05: II. Impacts sur l'environnement.
11 h.: Discussion.
Renseignements et inscriptions: Office du tourisme, 3960 Sierre, tél. 027/55 85 35.

Certificats suisses pour l'assurance de la qualité

Lausanne, 4 novembre 1983

L'Association suisse pour la promotion de la qualité (ASPBQ) met pour la première fois à la disposition de l'économie suisse des instruments dont l'étranger ne dispose pas encore. Elle a fondé, avec le soutien de nombreuses institutions, l'Association suisse pour les certificats d'assurance de la qualité (SQS), dont les objectifs et les activités seront présentés lors de cette journée. La SQS procédera à des audits sur la base de la norme suisse SN 029100, afin de donner une indication aux entreprises du niveau de leurs systèmes d'assurance de la qualité et de les expertiser en toute neutralité. En cas de résultat positif, elle remettra des certificats. La SQS entend ainsi procurer à l'économie suisse de nouvelles possibilités pour la promotion de la qualité, l'augmentation de la productivité et pour le marketing. Possibilités qui, du reste, ne peuvent se réaliser qu'au prix d'efforts communs.

Vu l'importance de ce thème, chaque entreprise suisse doit être intéressée à cette journée. Non-membres bienvenus.

Au programme:

9 h. 55: L'importance de l'assurance de la qualité pour l'entreprise: situation et perspectives.
11 h. 10: Expériences pratiques avec les audits de qualité.
11 h. 45: Assemblée générale 1983 de la Section romande.
13 h. 45: But, organisation et exigences de la norme suisse pour systèmes d'assurance de la qualité.
14 h. 45: Tâches et activités prévues de la SQS.
15 h. 55: Conclusion.

Indications et conditions

Lieu de la journée: Palais de Beaulieu, Lausanne (bus n° 3 en face de la gare CFF, toutes les 10 min.).

Frais de participation: 350 fr. (membres SQS, ASPBQ, AFCIQ, 280 fr., participant supplémentaire, 200 fr.), y compris la documentation, le déjeuner et les boissons des pauses.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 31 octobre 1983 au secrétariat de la SQS, c/o Fiduciaire Générale SA, case postale 2613, 3001 Berne, tél. 031/22 03 82 (Mme Trimaglio ou Mme Bracher).

Ergodesign '84 — Le travail à l'écran dans son environnement bureaucratique

Ergodesign '84

Montreux, 6-9 novembre 1983

Le premier symposium international Ergonomie, design industriel et fabrication, organisé par le Centre de congrès et d'expositions de la Ville de Montreux, se déroulera du 6 au 9 novembre 1984. Un comité de programme, placé sous la présidence du professeur E. Grandjean, Dr méd. (ergonomiste de réputation internationale et directeur de l'Institut d'hygiène et de physiologie du travail de l'EPFZ), s'est assuré la collaboration de l'élite mondiale des ergonomistes et des stylistes industriels. Patronnée par de nombreuses associations nationales et internationales, dont l'ICSID (International Council of Societies of Industrial Design), cette conférence traitera des trois aspects les plus importants, à savoir:

— Design ergonomique garantissant le confort visuel à l'écran et l'aisance du travail au clavier.
— Problème de la posture à l'écran et design d'un mobilier ergonomique.
— L'espace de travail et l'aménagement de son environnement (éclairage, acoustique, climatisation).

Une exposition originale, à caractère non commercial, présentera les équipements et les matériaux actuellement disponibles sur le marché et qui répondent aux critères ergonomiques et esthétiques d'aujourd'hui. Outre cette présentation de prestige, un secteur sera réservé aux bureaux d'études et de créations ainsi qu'aux entreprises commerciales. Cette manifestation, qui se déroulera tous les deux ans, deviendra le point de rencontre des chercheurs et des spécialistes de l'organisation rationnelle du travail et du design industriel, des fabricants, des utilisateurs ainsi



Documentation générale

Voir page 20 des annonces.

que des différents partenaires sociaux. Chacune de ces biennales, sous l'emblème Ergodesign, traitera d'un thème spécifique dicté par l'actualité en vue d'accroître la satisfaction de l'homme au travail face à l'évolution galopante des technologies.

L'édition '84 s'adresse plus particulièrement aux dirigeants et aux cadres de l'industrie responsables du développement, du design et de la fabrication de systèmes faisant largement appel à l'informatique moderne. En outre, seront également intéressés les architectes d'intérieur, les services logistiques et d'aménagement des administrations publiques et privées, les organisations patronales et syndicales, ainsi que les services officiels tels que les inspections du travail, la sécurité sociale et les assurances professionnelles.

Informations: Ergodesign '84, Centre de congrès et d'expositions, case postale 97, 1820 Montreux.

Technologies innovantes dans le bâtiment

Paris, 8-10 novembre 1983

C'est le thème du colloque international organisé par le CSTB¹. Concepteurs, maîtres d'ouvrage, industriels, entrepreneurs français et étrangers confronteront leur expérience dans les domaines suivants:

Mardi 8 novembre: Objectifs. — Les murs. — Façades légères. — Toitures, couvertures.

Mercredi 9 novembre: Structures. — Systèmes complets. — Équipements thermiques. — Autres équipements.

Jeudi 10 novembre: Architecture, sociologie, innovations. — Productivité, management. — Conclusion générale.

Programme et renseignements: ENPC-DFCAI, Colloque TIB 83, rue Madame 52, 75006 Paris.

¹ Centre scientifique et technique du bâtiment.

Vie de la SIA

Communications SVIA

Candidatures

M. Daniel Lagger, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1981. (Parrains: MM. René Flatt et François Wyss.)

M. André Musy, ingénieur du génie rural, diplômé EPFL en 1970. (Parrains: MM. Bernard Biner et Albert Jaquet.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au comité central de la SIA.